

TRAIT D'UNION

Fédération valaisanne des retraités



BINDE- GLIED

Walliser Vereinigung der Rentner

Décembre 2002 - N° 5

Peut-on encore se payer une santé?

Kann man eine Gesundheit noch bezahlen?

Octobre. Une fois de plus, le ciel nous tombe sur la tête. Pas parce que nous passons à l'heure d'hiver. Mais parce que nous connaissons les nouvelles primes de nos assurances-maladie.

Tout augmente. Le prix d'un café ou d'un ballon a pris l'ascenseur. Ne parlons pas des livres. L'euro a dopé leur prix, malheureusement pas leur contenu. On perçoit une pointe d'escroquerie. Parce que, tout de même, un euro ne vaut pas deux francs suisses.

Mais, à part à l'Expo.02, où le fendant a atteint des records, la palme, pour la régularité des hausses, revient sans conteste aux caisses-maladie. En passant, deux hausses successives de 10% ne font pas, sur la période de deux ans, une hausse de 20%, mais bien de 21%. Ajoutons-y une nouvelle hausse de 10%. Pour les trois ans, la hausse totale est de plus de 33%. Personne ne le dit, cela resterait en travers de la gorge. Et pendant ce temps, les retraites restent stoïquement au plancher...

Suite à la page 3

October. Schon wieder wird der Himmel düster, nicht weil es Winter wird, aber weil wir die neuen Krankenkassenprämien kennen,

Alles wird teurer. Der Preis für einen Kaffee oder ein Glas Wein ist gestiegen. Von den Büchern gar nicht zu reden. Der Euro hat deren Preis erhöht, aber leider nicht den Inhalt. Man merkt die Spitze des Schwindels, denn schliesslich entspricht ein Euro nicht zwei Schweizerfranken.

Aber ausser an der Expo 02, wo der Fendant Rekorde erreicht hat, gehört die Siegespalme für die Preiserhöhungen zweifelsohne den Krankenkassen. Nur so nebenbei, zwei aufeinander folgende Erhöhungen von 10% ergeben für zwei Jahre nicht 20%, sondern 21%. Rechnen wir nochmals 10% dazu. Für die drei Jahre macht die Teuerung über 30% aus. Niemand spricht davon, das würde in der Kehle stecken bleiben. Und während dieser Zeit bleiben die Renten stoisch am Boden...

Folge in der Seite 3

Fédération valaisanne des retraités
Savièse, 6 juin 2003

Walliser Vereinigung der Rentner
Savièse, am 6. Juni 2003

Landsgemeinde

Grand rassemblement des Aînés valaisans
Grosse Zusammenkunft der Walliser Seniorinnen und Senioren

Renseignements et programme dans le prochain Trait d'Union
Auskünfte und Programm im nächsten Bindeglied

Ensemble, inscrivons nos espoirs sur la suivante...

Schreiben wir unsere Hoffnungen gemeinsam auf das folgende...

Les responsabilités et les devoirs de toute équipe dirigeante consistent à savoir s'arrêter pour analyser ce qui a été fait, dans une critique impartiale et constructive et à évaluer ce qui reste à faire dans une projection future éclairée.

Objectifs 2002 sur trois axes: atteints!

- a) **Maintenir une Fédération forte, crédible, la faire connaître et reconnaître** constitua notre première priorité. Elle fut couronnée de succès par:
 - la reconnaissance officielle du Conseil d'Etat de mai 2002,
 - la chronique des retraités diffusée tous les premiers jeudis du mois sur Canal 9,
 - le développement de notre journal Trait d'Union.
- b) **Restructurer la Fédération.** Les Commissions de presse, des finances, des aînés participent activement à sa bonne marche.
- c) **Augmenter les effectifs.** Quelque 2000 nouveaux membres ont rejoint nos rangs. Tout cela dans un souci permanent d'être à l'écoute des besoins des aînés de ce canton et dans une ambiance

de collaboration excellente.

Objectifs 2003

Des 4 éditions du Parlement des anciens, sont sorties des résolutions portées dans les Départements concernés. Le suivi de ce travail nous a montré que nombre d'entre elles ont été prises en compte dans les décisions des responsables.

Pour 2003, nous vous proposons une variante au Parlement:

Une LANDSGEMEINDE à Savièse, le 6 juin 2003.

Donner la parole au plus grand nombre possible d'aînés valaisans - Affirmer notre force morale, politique, économique - Dominer exclusion, discrimination dues à l'âge - Nous souvenir des valeurs qui ont fait notre société, tels sont les objectifs que nous voulons atteindre par cette Landsgemeinde.

Le climat général de notre société se détériore, engendrant inquiétude et mécontentement.

Nos assurances sociales s'amenuisent, laissant présager une avenir économiquement pénible. Notre assurance maladie est devenue comparable au Tonneau des Danaïdes, percé, engloutissant, insatiable, la consommation

de sources jamais suffisantes.

Se lamenter individuellement ne suffit plus. Il est grand temps de nous unir, retraités valaisans, de manifester notre mécontentement, de demander à nos autorités politiques plus de sérieux dans l'étude et la planification de nos destinées de citoyens.

Le comité de la Fédération valaisanne des retraités lance un appel vibrant à tous les comités des associations et des groupements d'aînés, à tous les retraités membres ou non membres de la FVR. Il les invite tous à Savièse le 6 juin 2003, pour affirmer notre solidarité dans la poursuite de nos objectifs.

Plus nous serons nombreux, plus nous serons écoutés!

Que 2003 soit une étape qui fasse date dans la vie de notre Fédération! Que 2003 soit pour nous tous une année où des joies fortes et nombreuses réussissent à gommer nos peines!

Pour le comité de la Fédération:
Bernadette Roten, présidente



Die Verantwortungen und die Aufgaben jeder leitenden Equipe müssen von Zeit zu Zeit neu überprüft werden, was bei uns letztlich geschehen ist in einer unparteiischen und konstruktiven Kritik, woraus sich eine neue Zukunftsperspektive ergeben soll.

Ziele 2002 auf drei Ebenen: erreicht!

- a) **Den Verband stark, glaubwürdig erhalten**, ihn bekannt und anerkannt machen, war unser Hauptziel, und dies wurde erreicht, durch
 - die offizielle Anerkennung durch den Staatsrat im Mai 2002,

- die Chronik der Rentner, die jeden ersten Donnerstag des Monats von Canal 9 ausgestrahlt wird,
 - die Herausgabe unserer Zeitung «Bindeglied».
- b) **Den Verband restrukturieren.** Die Kommissionen Presse, Finanzen, alte Leute sind gut angefallen.
- c) **Die Bestände erhöhen.** Um die 2000 neue Mitglieder sind zu uns gestossen. Dies alles im ständigen Bestreben, ein Gespür zu haben für die Nöte der Betagten unseres Kantons und in einer ausgezeichneten Zusammenarbeit.

Ziele 2003

Aus den vier Dossiers des Altersparlamentes ergaben sich Resolutionen in den betreffenden Departementen. Dabei stellten wir fest, dass sich viele Verantwortliche bei ihren Entscheidungen davon leiten liessen. Für 2003 schlagen wir Ihnen als Variante für das Parlament vor:

Eine LANDSGEMEINDE In Savièse am 6. Juni 2003

Einer möglichst grossen Zahl von Walliser Senioren das Wort erteilen.

- Unsere moralische, politische und wirtschaftliche Bedeutung aufzeigen.
- Den Ausschluss, die Diskriminierung wegen des Alters bekämpfen.

- Uns an die Werte erinnern, die unsere Gesellschaft geformt haben: Diese Ziele wollen wir an unserer Landsgemeinde erreichen.

Das allgemeine Klima unserer Gesellschaft verschlechtert sich, indem es Unruhe und Unzufriedenheit schafft. Unsere Sozialversicherungen werden abgebaut und lassen eine schwierige wirtschaftliche Zukunft voraussagen. Unsere Krankenversicherung ist ein Fass ohne Boden geworden, durchlöchert, alles verschlingend, unersättlich, ungenügende Finanzierung. Einzelklagen nützen nichts. Es ist höchste Zeit, dass wir Walliser Rentner uns vereinigen, unsere Unzu-

friedenheit kund tun, von unseren Politikern mehr Ernst im Studium und in der Planung unseres Schicksals als Bürger fordern.

Der Vorstand des Walliser Verbandes der Rentner richtet einen dringenden Appell an alle Vorstände der Vereine und Gruppierungen der älteren Leute, an alle Rentnerinnen und Rentner, Mitglieder oder nicht des WVR. Er lädt sie alle auf den 6. Juni 2003 nach Savièse ein, um unsere Solidarität in der Erreichung unserer Ziele zu bekräftigen.

Je zahlreicher wir sind, um so mehr hört man auf uns!

Das Jahr 2003 möge ein Wendepunkt sein in der Geschichte unseres Verbandes und für uns alle ein freudiges und erfolgreiches Jahr, das unsere Nöte heilt.

Für den Vorstand des Verbandes:
Bernadette Roten, Präsidentin

Suite de la page 1

Certes, des raisons justifient des hausses. Le dossier de ce Trait d'union vous en livre une série. Il y en a encore d'autres. Et puis, chacun peut, sans de gros sacrifices, diminuer ses frais de santé. Trait d'union vous propose dix commandements de l'assuré futé. Comme ci-dessus, il en existe encore des dizaines.

Enfin, le système politique suisse accorde au peuple les droits d'initiative et de referendum. L'initiative lui donne le premier mot, le referendum lui donne le dernier mot. Face au problème lancinant des hausses des caisses-maladie, le peuple aura, nous n'en doutons pas, le premier et le dernier mot. Ce sera sa dignité.

Antoine Maillard

Folge der Seite 1

Sicher gibt es Gründe für die Erhöhungen. Diese Bindeglied-Nummer zählt Ihnen eine Reihe davon auf. Es gibt noch andere. Und dann kann jeder ohne grosse Opfer seine Gesundheitskosten senken. Das Bindeglied schlägt Ihnen zehn Gebote des listigen Versicherten vor. Wie oben erwähnt, gibt es noch einige zehn davon.

Schliesslich gewährt die Schweizerpolitik dem Volk die Rechte der Initiative und des Referendums. Die Initiative gibt ihm das erste Wort und das Referendum das letzte Wort. Zum dornigen Problem der Krankenkassen werden wir unzweifelhaft das erste und das letzte Wort haben. Das verleiht ihm die Würde.

Antoine Maillard

N'oubliez pas le renouvellement de l'abonnement pour l'année 2003.

Vergessen Sie nicht Ihr Abonnement für das Jahr 2003 zu erneuern.



*Glück und Gottes Segen im Neuen Jahr!
Que l'année 2003 vous soit aurore!*





Michel Salamolard

Les coûts de la santé s'envolent. Nous payons le prix d'un système médical et hospitalier de haut niveau, dont nous attendons des prestations élevées. Le développement des soins est réjouissant. A condition d'en maîtriser le financement. Comment? Nous avons posé la question aux directeurs romands de la santé. (...)

S'ils tirent la sonnette d'alarme, nos ministres soulignent que nous payons le prix d'importants avantages: haute qualité des soins, nombreux emplois du réseau sanitaire et hospitalier. «*Il faut cesser de considérer les dépenses de santé uniquement comme une charge*», proteste Mme Dusong (NE).

Pourquoi les coûts s'envolent

Trois causes majeures expliquent l'évolution des coûts:

- Les progrès de la médecine d'abord: les moyens d'investigation et de traitement se sont multipliés et sophistiqués.
- De nouveaux médicaments, fruits de recherches coûteuses, voient le jour. Les attentes des patients, d'autre part, ne cessent de croître.
- Enfin, l'allongement de l'espérance de vie entraîne des soins prolongés et onéreux.

A cela s'ajoutent d'autres facteurs:

- «*Un système de financement désuet, qui défavorise la prestation ambulatoire, propice à un rapide rétablissement (car elle coûte plus cher à l'assurance que le traitement hospitalier)*»,

Une hausse inquiétante

Depuis 1996, date d'entrée en vigueur de la loi sur l'assurance maladie (LAMal), jusqu'en 2000, ces coûts ont augmenté de 4% environ par année. Hausse normale ou inquiétante? Pour en juger, il faut la comparer avec notre capacité de financement. Un indicateur en est le PIB (Produit intérieur brut), qui mesure la richesse créée en Suisse dans l'année. Or, la part du PIB consacrée à la santé n'a cessé de croître: 3% en 1960, 8% en 1990, 11% en 2000. Résultat: la santé coûte davantage au citoyen, et les primes des caisses maladie deviennent boulimiques.

Les 10 commandements de l'assuré futé

1. Ta santé préserveras, celle des autres mêmement
 2. Travail, loisirs et vie affective équilibreras
 3. Activité physique pratiqueras
 4. Du stress te protégeras
 5. Au tabac renonceras, boire et manger modèreras
 6. Conseils d'un médecin de famille rechercheras
 7. Visites médicales point ne multiplieras ni pour «bricoles» consulteras
 8. Mais avant grave opération, avis d'un second praticien solliciteras
 9. Médicaments génériques préféreras
 10. Assurance maladie avantageuse choisiras
- (D'après les directeurs romands de la santé)

Le peuple devra voter

Le Parti socialiste et l'Union syndicale suisse ont déposé en 1999 l'initiative populaire «*La santé à un prix abordable*». Ils demandent que les cotisations soient calculées en % des revenus et de la fortune. Cette solution allègerait singulièrement la charge pesant sur les budgets des familles: pas de cotisations pour les enfants et hauts revenus correctement taxés. Cette initiative a été refusée par le Conseil fédéral en mars 2000. La majorité de droite du Conseil national a suivi le gouvernement. Le Conseil des Etats ne s'est pas encore prononcé. Il a demandé une prolongation du délai dans l'attente de la fin des travaux sur la deuxième révision de la LAMal. Cette demande a été acceptée par le Parlement en décembre 2001. En conséquence, la votation sur l'initiative devrait avoir lieu en 2003. N'oubliez pas d'aller voter!

dénonce M. Unger (GE);

- «*Chaque année de nouvelles prestations sont rajoutées dans le catalogue des prestations que les assureurs maladie doivent prendre en charge*», note M. Burgener (VS);
- «*Une clientèle plus exigeante, qui requiert des soins auxquels elle estime avoir droit en contrepartie du paiement de ses primes d'assurance*», déplore M. Diserens (VD). (...)

Santé, l'affaire de tous

Pour maîtriser la situation, un effort s'impose à tous les niveaux. Certains choix dépendent des autorités civiles, l'organisation du système hospitalier, par exemple. «*Il faut*

une volonté politique de mettre à disposition les moyens nécessaires», souligne Mme Lüthi (FR), ajoutant que le public doit «*accepter une rationalisation des structures sanitaires lourdes*».

D'autres décisions relèvent du corps médical. «*Que les médecins et soignants prennent conscience de la nécessité de ne pas entretenir des relations de dépendance avec leurs patients... qu'ils favorisent un comportement responsable de ces derniers*», souhaite M. Nusbaumer (JU). Les directeurs de la santé viennent de lancer l'idée d'une assurance maladie unique, mieux contrôlée que les caisses actuelles, auxquelles on reproche un manque de transparence.

Enfin, chacun de nous peut et doit également apporter sa pierre à l'édifice, en observant quelques règles élémentaires (voir encadré).

Michel Salamolard

Extrait du Dossier paru dans Paroisses Vivantes, en novembre 2002. Avec aimable autorisation

Die Gesundheitskosten schnellen in die Höhe. Wir bezahlen viel für unsere Gesundheitsversorgung von hohem Niveau. Die Entwicklung ist erfreulich, sofern man die Finanzierung in Griff bekommt. Aber wie? Wir haben die Frage den kantonalen Gesundheitsdirektoren der Westschweiz gestellt (Kanton in Klammer).

Wenn sie die Alarmglocke schlagen, so unterstreichen unsere Minister, dass der Preis für grosse Vorteile zu zahlen ist: hoch qualifizierte Pflege, viel Pflege- und Spitalpersonal. «Man muss aufhören, die Gesundheitskosten nur als einen Nachteil zu sehen», protestiert Frau Dusong (NE).

Warum schnellen die Kosten in die Höhe?

Drei wichtige Gründe erklären die Kostenexplosion:

- Einmal die *Fortschritte der Medizin*: Die Mittel für Nachforschung und Behandlung sind gewaltig gestiegen und verfeinert worden.
- Neue Medikamente, Ergebnis der teuren Nachforschungen. Die *Erwartungen der Patienten* andererseits nehmen zu.
- Schliesslich verursacht die *Verlängerung der Lebensdauer* längere und mehr Pflege.

Dazu kommen andere Faktoren:

- «Ein veraltetes Finanzierungssystem, das die Leistung der Ambulanz, die eine schnelle Heilung begünstigt (weil sie der Versicherung mehr kostet als die Spitalbehandlung)», urteilt Herr Unger (GE);
- «Alljährlich kommen neue Leistungen auf die Liste, welche die Krankenversicherungen übernehmen müssen», vermerkt Herr Burgener (VS);

- «Eine Kundschaft, die mehr fordert, weil sie Pflege verlangt, auf die sie Anrecht zu haben glaubt als Gegenleistung für die bezahlten Versicherungsprämien», klagt Herr Diserens (VD).

Gesundheit, die Angelegenheit aller

- Um das Problem in Griff zu bekommen, müssen sich alle anstrengen. Einiges liegt bei den zivilen Behörden wie etwa die Organisation des Spitalsystems. «Es braucht einen politischen Willen, um die notwendigen Mittel zur Verfügung zu stellen», unterstreicht Frau Lüthy (FR), und sie fügt bei, dass das Volk «eine Rationalisierung der schweren Gesundheitsstrukturen in Kauf nehmen» muss.
- Andere Entscheide kommen von der medizinischen Seite. «Dass die Ärzte und das Pflegepersonal

sich der Notwendigkeit bewusst werden, keine Abhängigkeit der Beziehungen mit den Patienten einzugehen... dass sie ein verantwortungsvolles Benehmen der Letzteren begünstigen», wünscht Herr Nussbaumer (JU).

- Die Gesundheitsdirektoren haben soeben die Idee einer einzigen Krankenkasse lanciert, die besser als die heutigen Kassen kontrolliert wäre, denen man Mangel an Transparenz vorwirft.
- Schliesslich kann und soll ein jeder von uns seinen Baustein beitragen, indem er einige Grundregeln beobachtet (hienach, eingerahmt).

Michel Salamolard

Übersetzung des Auszugs aus «Paroisses vivantes» (Pfarrblatt) der Pfarreien von Sitten vom November 2002. Mit freundlicher Bewilligung.

Eine beunruhigende Kostensteigerung

Seit 1996, dem Inkrafttreten des Krankenversicherungsgesetzes, bis 2000, sind diese Kosten jährlich zirka 4% gestiegen. Ist das normal oder beunruhigend? Eine Antwort gibt der Vergleich mit unserer Finanzkraft. Der Indikator dazu ist das BIP (Bruttoinlandprodukt), das den im betreffenden Jahr in der Schweiz erzielten Reichtum anzeigt. Nun ist der Anteil des BIP für die Gesundheit immer weiter gestiegen: 1960 3%, 1990 8%, 2000 11%. Resultat: Die Gesundheit kostet dem Bürger mehr und die Kassenprämien schnellen in die Höhe.

Die zehn Gebote des listigen Versicherten

Du sollst:

1. Zu deiner Gesundheit Sorge tragen, zu derjenigen der anderen auch.
3. Arbeit, Freizeit und Gefühlsleben im Gleichgewicht halten.
4. Körperliche Betätigung pflegen.
5. Dich hüten vor Stress.
6. Auf Tabak verzichten, Trinken und Essen mit Mass.
7. Rat suchen beim Familienarzt.
8. Arztbesuche mässigen, keine wegen blossen „Bobos“.
9. Aber vor schwerer Operation zweiten Arzt konsultieren.
10. Als Medikamente die Generika vorziehen.
11. Günstige Krankenkasse wählen.

(Westschweizer Sanitätsdirektoren)

Das Volk wird abstimmen müssen.

Die sozialistische Partei und der schweizerische Gewerkschaftsbund haben 1999 die Volksinitiative «Die Gesundheit hat einen zu hohen Preis» hinterlegt. Sie verlangen, dass die Beiträge im Verhältnis des Einkommens und des Vermögens berechnet werden. Diese Lösung würde vor allem Familien entlasten: keine Beiträge für Kinder und gerechte Taxierung der hohen Einkommen. Diese Initiative wurde im März 2000 vom Bundesrat zurückgewiesen. Die Rechte im Nationalrat ist mehrheitlich der Regierung gefolgt. Der Ständerat hat noch nicht Stellung bezogen. Er hat eine Fristverlängerung verlangt im Hinblick auf die Arbeiten der zweiten Revision des Krankenversicherungsgesetzes, was das Parlament im Dezember 2001 bewilligt hat. Somit sollte die Abstimmung über die Initiative 2003 erfolgen. Vergessen Sie die Abstimmung nicht!

Points d'orgue

Les brisolées de l'amitié ont toutes permis aux aînés de passer de bons moments et de déguster avec plaisir cette spécialité valaisanne. Les participants ont été nombreux et furent très choyés.

Les **AINES de MONTHEY** ont participé nombreux à un pèlerinage à Lisieux, avec une escapade en Normandie. Ce périple de 4 jours, dont le guide spirituel était M. le curé André Roduit, s'inscrit dans les souvenirs heureux des 45 participants. Ils rentrèrent enchantés et reconnaissants aux époux Georges et Claire Derivaz, organisateurs très dévoués.

L'AVIVO SION a choisi la Vallée d'Abondance pour sa sortie annuelle. Les nombreux participants firent une première halte à Morgins pour entendre un concert de carillon, puis descendirent vers Yvoire, après un apéritif près de l'église de Vongy/



Thonon. Une journée bien remplie.

La Fédération valaisanne des retraités a participé à la journée organisée par la Foire du Valais à Martigny, grâce à l'invitation de la Banque Cantonale du Valais.

Le **Passeport Senior** de Pro Juventute a été organisé une nouvelle fois, du 21

octobre au 7 novembre. Il a connu un succès mérité en raison de sa diversité et de l'intérêt que lui portent les personnes de 60 à 85 ans. Il y eut des volets sportifs, des visites chez Farinet, à Saillon, à la bibliothèque municipale de Sion, des heures de danses, une promenade à Finges et bien d'autres occasions de se divertir agréablement.

Gilbert Warpelin, de Sierre, vient d'être fêté à au Château de la Soie/Savièse, pour les 14 ans qu'il a consacrés à organiser les journées et à guider les marcheurs du mardi des aînés de Sierre. On a remplacé le ski de l'hiver par cette traditionnelle randonnée, qui se déroule en parfaite convivialité. Il avait pris la relève d'André Oggier et d'Hermann de Preux et a décidé de passer la main. Merci Gilbert...

Les CLUBS DES AÎNES en pleine activité

Il est réjouissant de constater que les Clubs des Aînés - patronnés par Pro Senectute VS - oeuvrent dans tout le canton et offrent de nombreuses possibilités de distractions, de sports et de gastronomie à leurs membres.

En ce qui concerne le **Valais Romand**, 45 clubs sont répartis dans les principales localités. Le district de Martigny vient en tête, suivi de l'Entremont, des

districts de Monthey, de St-Maurice, de Conthey, de Sion, de Sierre et d'Hérens.

Pro Senectute donne tous les renseignements sur ces clubs et nous ne citerons que les responsables des grandes localités:

Sierre: Mme Raymonde Frossard;
Sion: M. Jean-Marie Courtine;
Martigny: M. Jean-Claude Jonneret;
Monthey: Mme Jane Rossy;

Im **Oberwallis**, sind sie mehr als 50 **Seniorenclub Leiter**.

Wir finden einiege Jassgruppen, die Singgruppen (Raymond Wirther, Brig; Dionys Jossen, Naters), die Mittagstischen (Ilse Wälti, Brig; Martha Schmid, Ernen; Julie Seiler, Naters); die Gesprächsgruppen (Penny König, Brig), die Kegelspieler und die Gemeinsame Gebete.

R. C.

Les Noël's des Aînés

Sierre, salle de Ste-Croix

vendredi 13 décembre

Monthey, salle à déterminer

mardi 17 décembre

Martigny, salle communale

samedi 14 décembre

Sion, salle du Sacré-Cœur

mercredi 18 décembre

Des félicitations et des vœux pour l'AVIVO

Trait d'union a le plaisir de féliciter l'AVIVO qui fête ses 50 ans. C'est en effet vers 1951 que les premières sections de cette association ont vu le jour. L'année suivante, elles se regroupaient sous le nom d'AVIVO-Valais, avec un illustre président, Charles Dellberg. L'AVIVO est une des associations de la Fédération Valaisanne des

Retraités. Elle compte près de 1500 membres. C'est dire, pour utiliser un langage économique, qu'elle pèse lourd et que ses prises de position méritent considération. Depuis 50 ans, l'AVIVO lutte pour améliorer la situation des personnes âgées, notamment dans le domaine social. Et les problèmes ne manquent pas.

Trait d'union se permet un facile, mais vraiment sincère jeu de mots : E VIVA l'AVIVO!

Antoine Maillard

Une agréable fête d'anniversaire s'est déroulée à Monthey, en présence du président central suisse, M. F. Kaeser et de nombreux membres valaisans. Après une intéressante discussion sur les problèmes de l'heure, elle s'est terminée par un repas en commun. (R. C.)



Le Valais est entré dans la Confédération en 1815. Et pourtant, les Valaisans étaient déjà présents à la Bataille de Morat, en 1476.



Une entreprise familiale à votre service

BUCHARD Voyages



Plus de 70 destinations



Rte de Saillon 13 - 1912 LEYTRON - Tél. 027.306.22.30 Fax 027.306.53.77 info@buchard.ch

Le temps et moi



J'ai rencontré une femme étonnante, Gaby Zryd-Sauthier, de Martigny, l'une des lauréates du concours de la Fondation «Créativité du troisième âge».

Pouvez-vous dire quelques mots de ce concours ?

C'est un concours international richement doté. Il est double. Réservé aux

personnes de plus de 65 ou de plus de 75 ans. Il touche des disciplines variées; la littérature, les sciences, l'art, la recherche... J'ai participé au concours de rédaction de texte sur «Le temps et moi».

Vous avez donc la passion de l'écriture ?

J'ai toujours écrit. D'abord des nouvelles, dont l'une, écrite dans ma jeunesse, acceptée par *La Gazette de Lausanne*. Puis des romans. Même un roman policier, *Mais où est donc Ornica*? Durant près de 25 ans, j'ai tenu une chronique dans la revue *13-Etoiles*. J'essayais de mettre de la poésie dans le quotidien.

Pouvez-vous nous décrire votre parcours ?

Varié à souhait. Martigny, Fribourg. Puis Prague, où j'ai perfectionné mon allemand, tout en étant maîtresse d'école en français. Enfin Fribourg-en-Brisgau, où j'ai obtenu le diplôme d'enseignement de l'allemand. De retour au pays, j'ai été directrice

d'une revue sur l'habitat. J'y ai travaillé avec plaisir. Mais au bout de trois ans, le besoin d'écrire s'est fait plus impératif. Je n'ai pu y renoncer.

Où écrivez-vous et que recherchez-vous ?

J'aime écrire à la montagne. J'y trouve une atmosphère favorable à un dépassement vers les autres. Car j'ai besoin de lecteurs. Non pour me raconter, mais pour aller vers eux, à partir de mon expérience.

Voyez-vous le 3^e âge comme une chance ou comme une charge ?

Comme une grande chance! Il offre une possibilité d'évoluer. De ne pas se laisser submerger dans l'angoisse du monde actuel. Dans ce sens, je conseille aux lecteurs du *Trait d'union* de participer au concours de la Fondation «Créativité au troisième âge». C'est là mon idée. L'idée V.D.I. (vieille dame indigne)!

Propos recueillis par
Antoine Maillard

TRAIT D'UNION
Fédération valaisanne des retraités

BINDE-GLIED
Walliser Vereinigung der Rentner



Impressum

Editeur: Fédération valaisanne des retraités
Case postale 492 - 1951 Sion
Rédaction: Antoine Maillard 3960 Sierre
Deutsche Übersetzung: Klemens Arnold, Sitten
Imprimerie: Zufferey-Offset, Sion
Adressage: Atelier St.-Hubert, Sion

Parutions

4 fois l'an. Abonnement: frs 10.-
Abonnement + cotisation Frs. 20.-
Abonnement + cot. couple Frs. 30.-

Sie haben das neue Binde-Glied kennen und schätzen gelernt. Um die nächsten Nummern - vier pro Jahr - nicht zu verpassen, können Sie diese mit Hilfe des beiliegenden ausgefüllten Einzahlungsscheines abonnieren.

Preise:

Fr. 10.- Abonnement allein
Fr. 20.- Abonnement + Mitgliederbeitrag
Fr. 30.- Abonnement + Mitgliederbeitrag für Ehepaare

Danke für Ihre willkommene Unterstützung.